

# Encore Glozel

Une lettre ouverte du docteur Foat au directeur du « Daily Mail »

Le docteur Foat, l'éminent épigraphiste anglais qui fit partie du Comité d'Etudes, voulut, après avoir longuement étudié les trouvailles de Glozel, visiter les gisements préhistoriques des Eyzies, afin de se rendre compte si les trouvailles périgourdines présentaient des caractères d'authenticité que n'avaient pas les objets de Glozel.

On verra, dans la lettre ouverte suivante, qu'il n'en est rien : *les trouvailles des Eyzies ne présentent pas d'autres caractères d'authenticité que ceux qu'on trouve à Glozel!*

Ensuite, le docteur Foat partit pour l'Afrique du Nord, afin d'y étudier les inscriptions lybico-berbères, non sans analogie avec celles de Glozel.

C'est d'Alger que le docteur Foat — outre de la divulgation du rapport du chef de l'identité judiciaire, en de nombreuses interviews, et de l'impossibilité où le Parquet de Moulins avait mis les Fradin de se défendre — vient d'adresser au directeur du « Daily Mail » une lettre ouverte dont nous donnons ici la traduction :

Monsieur le Directeur,

La question de Glozel étant actuellement d'un intérêt universel, puisqu'il s'agit de la lutte des Occidentalistes contre les Orientalistes, je crois bon d'attirer l'attention du public anglais sur quelques faits étonnants qui semblent bien indiquer une grande irrégularité de procédure de la part de la justice française trompée par une cabale antiglozélienne sans scrupule. Du moins, c'est ainsi que je comprends les événements de ces deux dernières années.

Actuellement, à la veille des procès Fradin à Paris et à Moulins, permettez-moi de vous faire un exposé complet des faits.

1° M<sup>r</sup> José Théry, l'avocat-conseil du *Matin*, le grand journal parisien, cité dans le prochain procès, avait demandé qu'une perquisition fut faite chez les Fradin, en présence des deux parties. La famille Fradin avait aussitôt répondu par une lettre ouverte publiée par le « *Matin* » qu'elle acceptait toutes perquisitions et recherches.

2° C'est alors que la *Société Préhistorique Française* s'entendit avec le Parquet de Moulins, notoirement atteint de glozélaphobie pour substituer à cette perquisition loyale et scientifique en présence des deux parties, une perquisition policière sur mandat délivré, non contre les Fradin personnellement, mais contre une ou des personnes inconnues, appelées X dans la procédure française. Ce raid policier fut conduit par le représentant en personne de la *Société Préhistorique Française*, donc par la partie plaignante. Ce représentant exigea d'être laissé seul dans la pièce où se trouvaient les objets suspects, pendant que les propriétaires étaient retenus au dehors. Ceci fut fait à la représentation de la *Société Préhistorique Française* sortit avec soi-disant sélection parmi les mille objets de la collection.

3° Alors les policiers revinrent, saisirent les objets soi-disant sélectionnés au nom de la loi, les emballèrent n'importe comment (c'est-à-dire sans les étiqueter séparément et sans apposer sur chacun le sceau du commissaire et la signature des parties intéressées), les mettant dans deux caisses qui furent ensuite déposées, sans être mieux protégées, à Moulins, la citadelle — comme le dit justement le docteur Morlet — des plus ardents antiglozéliens. Là, ils furent laissés, assure M. le professeur Bayet, de l'Université de Bruxelles, pendant huit jours : le pauvre monsieur X n'ayant rien à dire en la matière et les Fradin ne sachant par quel sort était fait à leurs antiquités.

Ensuite ces objets — qui pendant ce temps avaient pu être maquillés par des personnes mal intentionnées ou remplacés par des faux, comme cela me fut montré avec forfanterie, en avril dernier, par un soi-disant

étudiant de Clermont-Ferrand — furent livrés à un expert officiel comme des objets retirés du champ de Glozel. Je ne suis pas étonné par le fait que le chef de l'identité judiciaire de Paris fut un antiglozélien de la première heure : son rapport aurait été beaucoup plus important s'il avait réellement vu sortir les objets du sol (comme ce fut notre cas), et s'il les avait emportés dûment scellés à son laboratoire. Quoi qu'il en soit, son attitude, pour un expert officiel dans une affaire portée devant les tribunaux est étonnante, dénotant un vrai partisan.

Le 5 octobre, il en donna la preuve par une indiscretion que le docteur Morlet, le champion infatigable de Glozel, releva aussitôt dans une lettre ouverte, publiée dans la presse parisienne.

Le docteur Morlet protesta parce qu'avant d'avoir terminé son rapport officiel et par conséquent avant de l'avoir remis entre les mains du Parquet de Moulins, le docteur Bayle en a divulgué la teneur avec des détails explicites, en de nombreuses interviews à la presse. Morlet insiste sur ce manquement évident à une loyale discussion et sur la notoire inconvenance de l'acte en lui-même.

Je n'hésite pas à dire que de tels moyens ont créé un public et une presse hostiles et causé un grand préjudice à l'infortuné X, *baillonné*, qui ne pouvait même pas protester par l'intermédiaire des Fradin que les objets dont il était question ne venaient certainement pas de Glozel.

Apparemment, la justice française a été circonvenue par une opposition de professeurs officiels, qui est devenue une véritable persécution. Elle croyait se justifier par l'affirmation des préhistoriens orthodoxes assurant que le site de Glozel ne pouvait pas être ancien et que de tels objets ne pouvaient pas être authentiques, si l'on voulait maintenir l'enseignement de ces professeurs. Peut-être ne faut-il pas le maintenir, mais ceci devra être l'objet d'une discussion scientifique et pour le moment, nous nous occupons seulement de ce cas de la justice française.

L'attitude des archéologues pro-glozéliens depuis que je les rencontrai voici un an, a toujours été uniformément ouverte et franche. Nous fûmes tous invités à étudier les trouvailles en toute liberté. Le docteur Morlet, comme directeur des fouilles, donna au Comité d'études, (dont je fis partie comme épigraphiste anglais), pouvoirs complets pour procéder aux examens les plus sévères et les plus stricts. Ce dont nous usâmes largement.

Après six mois passés à visiter les sites similaires en France et dans le Nord de l'Afrique, je suis parfaitement sûr que Glozel est aussi authentique que n'importe quel autre gisement et que les pro-glozéliens ont été plus impartiaux et leurs méthodes plus scientifiques que celles des autres.

J'ai suivi de près tout le drame, à Paris, à Glozel, aux Eyzies, et un peu partout : je n'ai observé le « *fair play* » que dans la vigoureuse défense opposée par Morlet, Reinach, Mendès, Corréa, Depérel, et les autres nombreux glozéliens, compétents et distingués. Au contraire, dans le camp adverse, je n'ai observé qu'une grande partialité et — ce qui j'espère, est inaccoutumé en France — des pratiques déloyales et en sous-main beaucoup de haine et un peu de dépit.

Si vous voulez bien présenter cette note à vos nombreux lecteurs anglais, je fais toute confiance à mes compatriotes pour juger honnêtement de toutes les péripéties de la célèbre cause, actuellement ouverte en France.

Je suis, Monsieur le directeur, etc...

F. W. G. FOAT.

D. Lit. M. A.

Univ. Col. Lond.

Alger, novembre 1928.

Paris-Centre

24/11/1928

Bibliothèque Maison de l'Orient



146295